



Jorat-Mézières, le 03 décembre 2020

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 03 DECEMBRE 2020

Présidence : Monsieur Patrick Emery

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°08/2020 – Budget 2021
d'accepter le budget de la Commune de Jorat-Mézières pour l'année 2021, tel que présenté avec un excédent de revenus de Fr. 12'300.-.

- Préavis N°09/2020 – Achat de la parcelle RF N°4005 à Mézières
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'acheter la parcelle RF 4005 à Mézières ;
 - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 175'000.- ;
 - de financer cet achat par la trésorerie courante ou par recours à un emprunt si nécessaire.

- Préavis N°10/2020 – Rénovation du Collège de Ferlens et aménagement d'un appartement
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux de rénovation et aménagement d'un appartement du bâtiment de l'ancienne école de Ferlens ;
 - d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 750'000.- ;
 - de financer ces travaux par la trésorerie courante et recours à l'emprunt si nécessaire.

Ainsi délibéré en séance du trois décembre deux mille vingt.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet